Nº 85-561-MIF au catalogue — Nº 001
ISSN : 1707-5211
ISBN : 0-662-89251-8

Document de recherche

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance

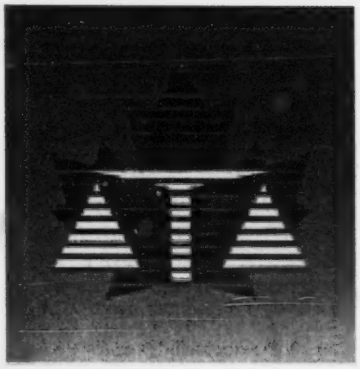

par Robin Fitzgerald

Centre canadien de la statistique juridique
Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Téléphone : 1 800 387-2231 Télécopieur : 1 613 951-6615

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteure et ne sont pas nécessairement représentatives de celles de Statistique Canada et du ministère de la Justice Canada.

Statistique Canada
Ministère de la Justice Canada

Statistics Canada
Department of Justice Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au : Centre canadien de la statistique juridique, appel sans frais 1 800 387-2231 ou (613) 951-9023, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	**1 800 700-1033**
Télécopieur pour le Progamme des bibliothèques de dépôt	**1 800 889-9734**
Renseignements par courriel	**infostats@statcan.ca**
Site Web	**www.statcan.ca**

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit no 85-561-MIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert gratuitement. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca, sous la rubrique Produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Il est possible d'obtenir plus d'information à cette adresse

www.prevention.gc.ca/fr/library/publications/youth/gender/index.html

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance

Robin Fitzgerald, *Statistique Canada*

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2003

N° 85-561-MIF au catalogue

Périodicité : irrégulière

ISSN 1707-5211

ISBN 0-662-89251-8

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 85-561-MIE).

Statistique Canada

Ministère de la Justice Canada

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur et ne sont pas nécessairement représentatives de celles de Statistique Canada et Ministère de la Justice Canada.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) grâce à l'aide financière du Centre national de prévention du crime (CNPC) du ministère de la Justice Canada.

Les commentaires reçus de bon nombre de lecteurs ont été des plus utiles dans la préparation du rapport. En particulier, l'auteure tient à reconnaître les contributions d'Yves Lafortune de la Division des méthodes d'enquêtes sociales, de Ruth Martin, d'Eleanor Thomas et de l'équipe de la Division des enquêtes spéciales, de Lucie Leonard du CNPC, de nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux qui siègent au Comité des agents de liaison du CCSJ ainsi que du personnel du CCSJ. L'auteure aimerait remercier tout particulièrement Danielle Baum, qui a effectué un travail indispensable de préparation du manuscrit, et Denyse Carrière et Sandra Suarez pour leur travail inestimable avant la diffusion.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et les citoyens, les entreprises, les administrations et les autres organismes du Canada. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Lien entre l'engagement scolaire et la délinquance 5

Lien entre la victimisation et la délinquance 6

Dans la présente étude 6

Sources des données 6

Techniques d'analyse 7

Variables employées dans l'analyse 8

Actes de violence et délits contre les biens 8

Engagement scolaire 9

Victimisation autodéclarée 9

Facteurs socioéconomiques et démographiques 10

Résultats 11

Quelles sont les différences entre les garçons et les filles au Canada pour ce qui est de la délinquance autodéclarée? 11

Les garçons et les filles affichent-ils des différences pour ce qui est du faible degré d'engagement scolaire et de la victimisation? 13

L'engagement scolaire a-t-il une incidence différente chez les garçons et les filles? 15

Les expériences de victimisation exercent-elles une influence différente chez les garçons et les filles? 17

Discussion 19

Limitations et recherche future 20

Bibliographie 21

Notes en fin d'ouvrage 23

N° 85-561-MIF2003001 au catalogue

Introduction

Les études ont révélé qu'il existe des différences persistantes entre les jeunes garçons et filles pour ce qui est des modèles, de la durée et du degré de la délinquance. Selon certains chercheurs, la différence entre les sexes quant au comportement délinquant serait attribuable aux différentes façons dont les garçons et les filles sont touchés par les mêmes facteurs de risque et de protection (Mears et autres, 1998; Sprott et Doob, 2000; Burton et autres, 1998). Il est important de comprendre l'écart entre les sexes quant aux comportements déviants et délinquants pour évaluer les besoins de ces jeunes (Artz et autres, 2001) et pour élaborer des politiques et des programmes visant à cibler ces comportements.

Dans la présente étude, on examine les facteurs associés aux comportements délinquants dans un échantillon de Canadiens de 12 à 15 ans. On tente de déterminer s'il existe des différences entre les sexes quant aux facteurs qui peuvent susciter ou favoriser la délinquance, ou aux facteurs qui peuvent l'inhiber ou la dissuader. Plus particulièrement, on y vérifie les différences entre les sexes pour deux facteurs qui, selon la recherche antérieure, sont étroitement liés à la délinquance, c.-à-d. l'importance de l'engagement scolaire du jeune et son expérience de victimisation.

Lien entre l'engagement scolaire et la délinquance

L'absence d'engagement à l'égard des études ou l'échec scolaire est souvent associé aux premiers signes de la délinquance et à l'escalade de la gravité des infractions. On a montré que les stratégies conçues pour accroître l'engagement scolaire de l'enfant réduisent la probabilité de la délinquance (Maguin et Loeber, 1996; Cairns et Cairns, 1994; Loeber et autres, 1991).

Sprott, Jenkins et Doob (2000) ont conclu que le milieu scolaire représente un facteur de protection pour les enfants qui peuvent présenter les risques les plus élevés de délinquance. À titre d'exemple, les niveaux de délinquance étaient moindres chez ceux qui manifestaient le plus d'intérêt pour l'école, malgré leur exposition à un nombre de facteurs de risque possibles (p. ex. une famille monoparentale, des pratiques parentales hostiles, la dépression de la mère, des difficultés dans le quartier, l'agressivité au cours de la petite enfance et la fréquentation de pairs délinquants).

La recherche a aussi montré régulièrement que le faible engagement scolaire est associé au risque des formes les plus graves de délinquance, y compris l'appartenance à des bandes (Bjerregard et Smith, 1993; Esbensen et Deschenes, 1998; Hill et autres, 1999).

Ces chercheurs ont également souligné des différences entre les sexes quant au rapport entre les facteurs liés aux études et l'appartenance des jeunes à des bandes. Esbensen et Deschenes (1998), par exemple, ont étudié le lien entre les études et l'appartenance à des bandes chez les filles et les garçons. À leur avis, la réussite scolaire est associée à des niveaux inférieurs d'appartenance à des bandes chez les filles, mais non chez les garçons. De plus, ils ont conclu que le degré d'engagement scolaire est considérablement inférieur chez les filles membres de bandes que chez

celles qui ne font pas partie de bandes. Toutefois, ces différences n'ont pas été relevées chez les garçons; ces derniers déclarent un degré similaire d'engagement scolaire, qu'ils fassent partie de bandes ou non.

Lien entre la victimisation et la délinquance

Les chercheurs ont établi un lien clair entre la victimisation et un comportement délinquant subséquent. Ce lien existe quel que soit le genre de victimisation. À titre d'exemple, la victimisation perpétrée par les pairs est souvent inextricablement liée à la délinquance. Les études qui visent essentiellement les adolescents de sexe masculin indiquent que la gravité des infractions perpétrées s'accroît dans la même mesure que la probabilité d'avoir été victime d'actes de violence (Loeber, Kalb et Huizinga, 2001).

La victimisation subie à la maison et dans d'autres milieux ainsi que celle perpétrée par une personne exerçant une domination sur la victime a également été associée à la perpétration d'infractions violentes et non violentes ultérieures. Les faits montrent que les enfants qui ont été victimes de diverses formes de mauvais traitements aux mains de leurs parents ou de fournisseurs de soins sont plus susceptibles que les autres de commettre des crimes avec violence plus tard au cours de leur vie (Widom, 1989; Zingraff et autres, 1993; Smith et Thornberry, 1995; Ireland et autres, 1994).

Ainsi, quelle que soit la relation avec les auteurs de la violence, les jeunes qui ont été victimisés présentent des risques accrus de délinquance. Dans la présente étude, nous nous penchons sur la question à savoir si la victimisation comporte une incidence différente chez les garçons et les filles.

Dans la présente étude

L'objet de l'étude est d'examiner les modèles de comportements délinquants autodéclarés ainsi que les risques et les facteurs de protection connexes pour un échantillon national de garçons et de filles de 12 à 15 ans. Les questions particulières abordées sont les suivantes : (1) Est ce que les garçons et les filles diffèrent quant à la fréquence ou à la gravité de la délinquance autodéclarée? (2) Certains facteurs peuvent-ils expliquer les différences des modèles de délinquance entre les garçons et les filles? Ou plus particulièrement, est-ce que le degré d'engagement scolaire ou les expériences de victimisation peuvent expliquer les différences qu'on observe entre les sexes?

Dans l'étude, ces questions sont évaluées séparément pour ce qui est des actes de violence et des délits contre les biens parce que les recherches antérieures ont montré qu'il peut y avoir différents facteurs de risque liés aux différents genres de délinquance (Sprott, Jenkins et Doob, 2000; Moffitt, 1993) et que les garçons et les filles diffèrent pour ce qui est de leur probabilité de s'adonner à ces différents actes de délinquance (Mears et autres, 1998; Espiritu et autres, 2001).

Source des données

La source principale des données pour la présente étude est l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), qui a été élaborée conjointement par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. L'ELNEJ est une enquête exhaustive qui permet de suivre le développement des enfants au

Canada au fil du temps. L'Enquête sert à surveiller le développement des enfants et à mesurer la fréquence de divers facteurs qui influent, de façon favorable ou non, sur le développement.

Lors du cycle initial de l'ELNEJ, mené en 1994-1995, les parents d'environ 23 000 enfants de 0 à 11 ans ont été interviewés. Ils ont déclaré des renseignements non seulement sur leurs enfants mais également à leur propre sujet, ainsi qu'au sujet de leur famille immédiate, des écoles et des quartiers. Lors des deuxième et troisième cycles, les parents de ces mêmes enfants ont de nouveau été interviewés. L'ELNEJ continuera de recueillir des renseignements sur ces enfants tous les deux ans à mesure qu'ils passeront de l'enfance à l'âge adulte[1].

La présente étude s'appuie sur des fichiers transversaux tirés du troisième cycle de l'enquête, qui a été réalisé en 1998-1999. L'échantillon du troisième cycle comptait 31 963 enfants dont l'âge variait de nouveau-né à 15 ans et qui résidaient dans l'une des 10 provinces en 1998-1999.

L'étude porte sur le sous-groupe des 4 296 jeunes de 12 à 15 ans représentés dans le fichier transversal du troisième cycle. Ces jeunes forment la cohorte la plus âgée du troisième cycle et sont les seuls à avoir répondu eux-mêmes aux questions sur la délinquance qui sont d'intérêt dans la présente étude. Les données transversales ont été pondérées afin de représenter environ 1 661 000 jeunes de 12 à 15 ans vivant dans les 10 provinces.

Techniques d'analyse

La régression logistique[2] est employée en vue d'examiner la probabilité d'avoir commis au moins un acte de délinquance avec violence ou un délit contre les biens au cours de l'année précédente, après avoir tenu compte d'autres variables employées dans l'étude (voir l'encadré 3).

Les résultats de l'analyse présentés dans le document indiquent la mesure dans laquelle différents facteurs *modifient* le risque de délinquance chez les garçons et les filles, tout en tenant compte d'un nombre d'autres facteurs sociodémographiques. En appliquant des modèles de régression logistique, l'étude teste, d'une part, l'interaction entre le sexe et, d'autre part, le degré d'engagement scolaire ainsi que la victimisation autodéclarée. L'interaction sert à décrire une situation dans laquelle deux facteurs modifient leurs effets respectifs quant à l'occurrence d'un résultat donné.

À titre d'exemple, lorsqu'il y a interaction entre le sexe et l'engagement scolaire quant à la délinquance, l'association entre l'engagement scolaire et la délinquance est différente chez les garçons et les filles. Afin d'aider à visualiser la présence d'interactions importantes, ce document comprend un nombre de tracés qui mettent en évidence les différences entre les sexes et la probabilité de commettre un acte délinquant pour différents niveaux de facteurs de risque et de protection. Chaque ligne du graphique représente le logit estimatif, ou le logarithme du risque, pour un sexe donné selon l'engagement scolaire ou la victimisation.

Une certaine imputation a été effectuée afin de corriger le problème posé par les données partielles manquantes ou de régler les cas dans lesquels les répondants ont répondu à certaines mais non à toutes les questions qui avaient trait aux concepts qui nous intéressent. Cela a été fait seulement lorsque la variable à mesurer était représentée par une échelle ou un groupe de questions qui caractérisaient un concept unique lorsque celles-ci étaient regroupées. À titre d'exemple, l'échelle de l'engagement scolaire comptait sept questions. Les répondants ont obtenu un résultat

suivant la somme de leurs réponses à ces questions. Afin de ne pas éliminer de l'analyse les répondants qui ont fourni des réponses partielles, les cotes ont été calculées en fonction de la moyenne des réponses fournies, mais seulement dans la mesure où 50 % des éléments d'une échelle comportaient une réponse. L'examen des répondants qui ont fourni des réponses partielles pour chaque échelle de l'étude indique que cette façon de répondre n'est pas liée à l'échelle. À titre d'exemple, selon les réponses données, les répondants qui ont fourni des réponses partielles n'étaient pas plus ou moins susceptibles d'être délinquants. Par conséquent, l'imputation des cotes de ceux qui ont répondu à au moins 50 % des éléments d'une échelle donne une estimation raisonnable de la cote qui aurait été obtenue si les répondants avaient répondu à tous les éléments. Cette méthode d'imputation permet de réduire le taux de non-réponse sans toutefois altérer les résultats pour les modèles qui ont été adaptés aux fins de la présente étude. Cette méthode d'imputation a été appliquée aux variables de la délinquance ainsi qu'aux variables de l'engagement scolaire et de la victimisation.

Des pondérations transversales ont été appliquées dans toutes les analyses présentées dans le document afin de tenir compte des probabilités inégales liées au choix de l'échantillon. Le plan d'échantillonnage complexe de l'ELNEJ doit recourir à la méthode bootstrap en vue d'estimer les coefficients de variation et les intervalles de confiance, et de vérifier l'importance statistique des différences (Rao et autres, 1992; Rust et Rao, 1996).

Variables employées dans l'analyse

Actes de violence et délits contre les biens

Dans le troisième cycle, les jeunes de 12 à 15 ans devaient répondre à une série de questions sur leur participation à des actes de violence et des délits contre les biens. Ces concepts sont analysés séparément dans le présent document. L'échelle de réponse comptant quatre catégories pour chaque élément de délinquance variait de jamais à cinq fois ou plus au cours de la dernière année. En raison de la nature relativement grave des six éléments sur les actes de violence et les six éléments sur les délits sans violence, ou contre les biens, utilisés dans la présente analyse, chaque variable dépendante a été répartie en deux catégories qui découlent de la somme des six éléments, de façon que 0 = ne jamais avoir commis d'acte délinquant et 1 = avoir commis au moins un acte délinquant une fois ou plus au cours de la dernière année.

La variable des *délits contre les biens* compte six éléments[3]. L'estimation transversale pondérée montre qu'environ 24 % des jeunes de 12 à 15 ans avaient commis un délit contre les biens ou plus au cours de l'année antérieure. Ces éléments sont les suivants :

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence :

- avez-vous volé quelque chose dans une école ou un magasin?
- êtes-vous entré de force ou vous êtes-vous glissé dans une maison ou un bâtiment avec l'intention de voler quelque chose?
- avez-vous utilisé, acheté ou essayé de vendre un objet qui, à votre connaissance, avait été volé?

- avez-vous endommagé ou détruit quelque chose qui ne vous appartenait pas (p. ex. endommagé une bicyclette, une automobile ou du mobilier d'école, brisé des fenêtres ou fait des graffitis)?
- avez-vous pris une automobile, une motocyclette ou un bateau à moteur sans permission?
- avez-vous intentionnellement mis le feu à un bâtiment, à une automobile ou à un autre objet qui ne vous appartenait pas?

Les six éléments de la variable des *actes de violence* comprennent les actes de violence physique ainsi que ceux associés à la violence physique possible (p. ex. le port d'armes)[4]. Environ 20 % (valeur pondérée) des jeunes de 12 à 15 ans ont indiqué avoir commis un acte de violence ou plus au cours de la dernière année. Les éléments suivants sont inclus :

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence :

- vous êtes-vous battu avec quelqu'un au point où cette personne a eu besoin de soins pour ses blessures (p. ex. elle saignait ou un de ses os a été fracturé)?
- vous êtes-vous bagarré et avez frappé quelqu'un avec un objet autre que vos mains (p. ex. un bâton, un gourdin, un couteau ou une roche)?
- avez-vous porté un couteau pour vous défendre ou pour utiliser durant une bagarre?
- avez-vous porté une arme à feu pour un motif autre que la chasse ou le tir à la cible?
- avez-vous porté une autre arme comme un bâton ou un gourdin?
- avez-vous menacé quelqu'un pour lui dérober de l'argent ou ses effets personnels?

Engagement scolaire

La variable de l'*engagement scolaire* permet de mesurer l'intérêt d'un jeune face à son milieu scolaire. Le résultat de la variable de l'engagement scolaire est fondé sur sept éléments qui décrivent des attitudes, telles qu'accorder de l'importance à la réussite scolaire, se faire des nouveaux amis à l'école, participer aux activités scolaires, arriver en classe à temps, apprendre de nouvelles choses, exprimer ses opinions à l'école et faire partie du conseil d'élèves. Les catégories de réponse variaient de 0 à 3, où 0 correspondait à « très important » et 3 à « pas important du tout ». Le résultat obtenu par la combinaison des éléments variait de 0 (degré élevé d'engagement scolaire) à 21 (faible degré d'engagement scolaire)[5].

Victimisation autodéclarée

La variable de la *victimisation* calculée qui est employée dans la présente étude comprend à la fois les menaces et les lésions corporelles actuelles, car la recherche antérieure a montré que les menaces de violence physique peuvent comporter des conséquences sérieuses qui sont égales aux blessures physiques actuelles (Selner-O'Hagan et autres, 1998). Les jeunes de 12 à 15 ans compris dans l'échantillon de l'ELNEJ devaient répondre à quatre éléments portant sur leur propre victimisation. Ces éléments sont les suivants :

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence quelqu'un :

- vous a-t-il attaqué ou agressé physiquement pendant que vous étiez à l'école ou dans un autobus scolaire;
- vous a-t-il attaqué ou agressé physiquement ailleurs, incluant à la maison;
- a-t-il menacé de vous blesser sans toutefois l'avoir fait pendant que vous étiez à l'école ou dans un autobus scolaire;
- a-t-il menacé de vous blesser sans toutefois l'avoir fait pendant que vous étiez ailleurs, incluant à la maison.

Les catégories de réponse variaient de 0 (jamais) à 3 (cinq fois ou plus). La cote de victimisation obtenue par l'addition des éléments variait de 0 (jamais victimisé) à 12 (victimisé cinq fois ou plus pour chacun des quatre éléments)[6]. Il est à noter que même si l'agression sexuelle ne fait pas partie des éléments inclus dans cette variable, les jeunes peuvent avoir déclaré ces incidents s'ils se sont produits dans le cadre d'une attaque physique ou de voies de fait. Par conséquent, la mesure de la victimisation utilisée dans la présente étude peut être considérée comme une mesure générale de la perception qu'ont les jeunes des formes multiples de victimisation.

Facteurs socioéconomiques et démographiques

Les modèles employés dans la présente étude permettent de tenir compte du sexe et de l'âge des enfants, de la structure de la famille et du niveau de suffisance du revenu familial. Bien que le lien à la structure de la famille ne soit pas du tout clair, la recherche indique que le genre de famille dont un enfant fait partie a une incidence sur son comportement. Lipman et autres (2002), par exemple, laissent entendre qu'en moyenne, les familles monoparentales éprouvent des niveaux de stress plus élevés liés à divers facteurs sociaux et économiques ce qui peut contribuer à la manifestation de comportements déviants chez les enfants.

D'autres études ont montré que le fait de faire partie d'une famille reconstituée, au lieu de vivre avec les deux parents biologiques, est associé à un risque accru de comportements délinquants durant la jeunesse, ce qui est particulièrement le cas de la délinquance qui débute avant l'âge de 15 ans (Coughlin et Vuchinich, 1996). Enfin, la pauvreté durant l'enfance a été liée aux comportements déviants subséquents, quelle que soit la structure de la famille (Sampson et Laub, 1993).

La *structure de la famille* est une variable nominale à trois catégories qui met en contraste les familles dirigées par deux parents biologiques ou adoptifs (catégorie de référence) avec les deux autres catégories, c.-à-d. les familles monoparentales et les familles reconstituées.

La *suffisance du revenu* a été établie à partir du revenu et de la taille du ménage (voir l'encadré 1). La variable nominale à trois catégories sert à comparer les familles à revenu moyen (catégorie de référence) avec les familles dont le revenu se situe dans les tranches inférieures et les familles à revenu moyen-supérieur ou supérieur.

Encadre 1 : Suffisance du revenu

- Inférieur — Le revenu du ménage est moins de 10 000 $ et le ménage compte de une à quatre personnes, ou le revenu du ménage est inférieur à 15 000 $ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- Moyen-inférieur — Le revenu du ménage est de 10 000 $ à 14 999 $ et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 10 000 $ à 19 999 $ et le ménage compte de trois à quatre personnes, ou encore le revenu du ménage est de 15 000 $ à 29 999 $ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- Moyen — Le revenu du ménage est de 15 000 $ à 29 999 $ et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 20 000 $ à 39 999 $ et le ménage compte trois ou quatre personnes, ou encore le revenu du ménage est de 30 000 $ à 59 999 $ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- Moyen-supérieur — Le revenu du ménage est de 30 000 $ à 59 999 $ et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 40 000 $ à 79 999 $ et le ménage compte trois ou quatre personnes, ou encore le revenu du ménage est de 60 000 $ à 79 999 $ et le ménage compte cinq personnes ou plus.
- Supérieur — Le revenu du ménage est de 60 000 $ ou plus et le ménage compte une ou deux personnes, ou le revenu du ménage est de 80 000 $ ou plus et le ménage compte trois personnes ou plus.

Nota : Ces catégories sont également utilisées dans l'Enquête sociale générale et l'Enquête nationale sur la santé de la population.

Source : Guide de l'utilisateur de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

Résultats

Quelles sont les différences entre les garçons et les filles au Canada pour ce qui est de la délinquance autodéclarée?

L'objectif premier de la présente étude est de décrire les différences de comportement délinquant entre les sexes. Selon les données de l'ELNEJ, les adolescentes de 12 à 15 ans ont déclaré des taux de délinquance moins élevés que les adolescents pour chacun des actes de violence et des délits contre les biens. Ces résultats sont conformes aux données déclarées par la police au Canada (voir l'encadré 2) ainsi qu'aux données autodéclarées dans d'autres pays, comme le Royaume-Uni et les États-Unis (Huizinga et autres, 1995; Kempf-Leonard et autres, 2001; Espiritu et autres, 2001; Baker, 1998).

Le tableau 1 montre les différences des estimations entre les garçons et les filles quant à la nature et à l'importance des actes délinquants. Bien que les garçons aient déclaré avoir commis des actes de violence (29,2 %) et des délits contre les biens (29,3 %) dans des proportions plus ou moins égales, beaucoup moins de filles ont déclaré des comportements similaires. Moins de 20 % de celles-ci ont indiqué avoir commis des délits contre les biens et environ la moitié de ce nombre (10 %) ont déclaré une implication dans des actes de violence.

De plus, chez les filles qui ont déclaré un comportement délinquant, la nature de l'acte différait de celle des garçons. De façon générale, les filles ont commis plus fréquemment les formes de délinquance les moins graves, telles qu'elles sont mesurées au moyen de l'ELNEJ. À titre d'exemple, concernant les délits contre les biens, les garçons ont déclaré davantage d'actes mineurs comme le vol dans un magasin ou une école, c.-à-d. 1,4 fois plus souvent que les filles. Par contre, pour les actes plus graves, tels que l'utilisation, l'achat ou la vente de biens volés (le recel), le vol de véhicule ou l'incendie criminel, le ratio se situait à environ 2,5 à 3.

Ce modèle est semblable dans le cas de la délinquance avec violence. Pour l'ensemble des actes de violence, le ratio des garçons aux filles était d'environ 3:1. Les bagarres comportant des blessures étaient l'acte de violence le plus fréquemment déclaré à la fois par les garçons (15 %) et les filles (5 %). Les actes moins fréquemment commis étaient le port de diverses armes pour l'autodéfense, les bagarres avec une arme et les menaces en vue de soutirer de l'argent ou des biens à une personne.

Tableau 1

Actes délinquants autodéclarés par les garçons et les filles de 12 à 15 ans, 1998-1999

	Garçons			Filles			
	Population estimative		Intervalle de confiance	Population estimative		Intervalle de confiance	Ratio des garçons
Au cours des 12 derniers mois, ...	(en milliers)	%	de 95 %	(en milliers)	%	de 95 %	aux filles
Total des délits contre les biens	**205,1**	**29,3**	**(26,3, 32,4)**	**130,5**	**19,1**	**(16,5, 21,7)**	**1,6**
avez-vous volé un objet dans un magasin ou une école	131,8	20,9	(17,9, 23,9)	95,8	15,4 *	(12,8, 17,9)	1,4
avez-vous endommagé les biens d'une autre personne	107,7	17,3	(14,6, 19,9)	55,2	8,9 *	(7,1, 10,7)	2,0
avez-vous recelé des biens volés	62,7	10,0	(7,7, 12,3)	21,2	3,4 *E1	(2,3, 4,5)	3,0
êtes-vous entré de force dans un bâtiment pour y voler quelque chose	26,9	4,3 E1	(2,7, 5,8)	11,9	1,9 *E1	(1,1, 2,7)	2,3
avez-vous volé un véhicule	28,5	4,2 E1	(2,7, 5,6)	11,5	1,7 *E1	(1,0, 2,4)	2,5
avez-vous mis le feu volontairement	25,2	3,7	(2,8, 4,6)	11,8	1,8 *E1	(0,9, 2,6)	2,1
Total des actes de violence	**202,9**	**29,2**	**(25,9, 32,5)**	**68,9**	**10,1 ***	**(8,2, 12,0)**	**2,9**
vous êtes-vous bagarré et avez-vous causé des blessures physiques	92,1	14,8	(12,2, 17,5)	30,9	5,0 *E1	(3,4, 6,7)	3,0
avez-vous porté un bâton ou un gourdin qui vous servait d'arme	74,0	10,8	(8,4, 13,2)	15,2	2,3 *E2	(1,1, 3,4)	4,9
avez-vous porté un couteau pour vous défendre ou vous bagarrer	67,5	9,8	(7,8, 11,9)	23,7	3,5 *E1	(2,3, 4,8)	2,8
vous êtes-vous battu avec une arme	64,0	9,3	(7,2, 11,3)	23,8	3,5 *	(2,4, 4,6)	2,7
avez-vous menacé quelqu'un pour lui soutirer de l'argent ou ses effets	22,4	3,3 E1	(1,9, 4,6)	7,2	1,1 *E2	(0,5, 1,6)	3,1
avez-vous porté une arme pour vous défendre	20,9	3,0 E1	(1,8, 4,3)	F	F	...	...

Nota : Fondé sur 2 155 répondants et 2 141 répondantes de 12 à 15 ans. Les variables dans le présent tableau sont codées de façon que 1 = avoir commis au moins un acte délinquant l'année dernière et 0 = ne pas avoir commis d'acte délinquant l'année dernière. Le total des catégories d'infraction indique le fait d'avoir commis une ou plusieurs infractions énumérées dans la catégorie au moins une fois l'année dernière.

E1 Le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 25,0 %.

E2 Le coefficient de variation se situe entre 25,1 % et 33,3 %.

F Le coefficient de variation est supérieur à 33,3 %.

... N'ayant pas lieu de figurer.

***** Dénote une différence significative par rapport aux hommes ($p < 0,05$).

Source : Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1999, échantillon transversal.

Encadré 2 : Taux de crimes commis par les jeunes et déclarés par la police

Comme c'est le cas des données autodéclarées utilisées dans la présente étude, les données déclarées par la police montrent que la majorité des jeunes Canadiens impliqués dans des crimes sont de sexe masculin. En 2001, le ratio des garçons aux filles accusés de toute infraction était d'environ 3 :1. La figure 1 montre que le taux d'accusations était supérieur chez les garçons par rapport aux filles pour l'ensemble des catégories d'infraction.

Figure 1

Taux d'accusations portées par la police pour 100 000 garçons et filles de 12 à 17 ans, 2001

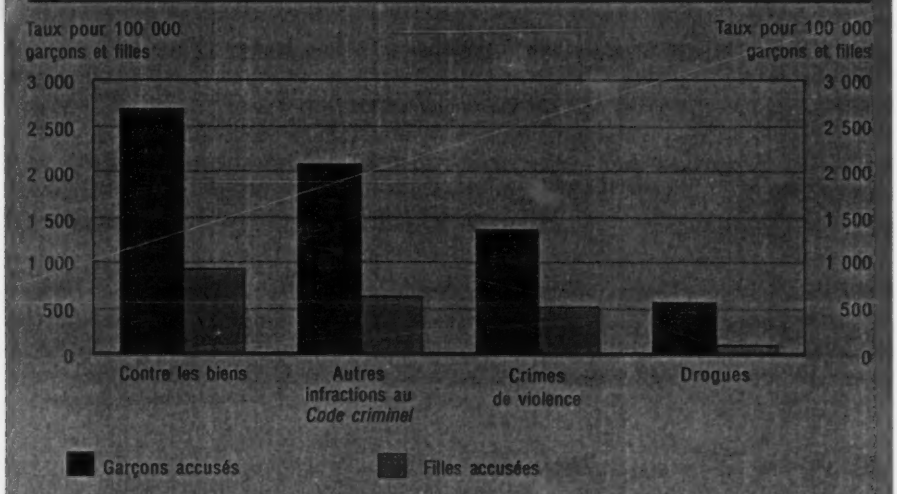

Nota : Les autres infractions au *Code criminel* comprennent des crimes comme la violation des conditions de la liberté sous caution, les méfaits, les armes offensives et le fait de troubler la paix.

Source : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2001.

Les garçons et les filles affichent-ils des différences pour ce qui est du faible degré d'engagement scolaire et de la victimisation?

Les tableaux et les figures qui suivent portent tous sur le deuxième thème de recherche de la présente étude, lequel vise à vérifier s'il y a des facteurs qui expliquent les différences quant aux modèles de délinquance entre les garçons et les filles. Pour commencer, le tableau 2 montre les cotes moyennes des garçons et des filles pour les deux facteurs à l'étude : l'engagement scolaire et la victimisation. Le tableau montre que la cote moyenne pour les filles (4,72) était considérablement inférieure à celle des garçons (5,46), compte tenu du fait que la cote la plus basse dénote un degré supérieur d'engagement scolaire. Ainsi, en moyenne, les filles étaient plus engagées à l'égard des études que les garçons. Pour ce qui est de l'échelle de la victimisation, où un résultat faible indique les niveaux plus bas de victimisation, la cote moyenne des filles (0,57) était de beaucoup inférieure à celle des garçons (1,18). En moyenne, les garçons dans l'échantillon ont déclaré un niveau plus élevé de victimisation que les filles. En effet, environ 48 % des garçons ont déclaré avoir été victimes au moins une fois au cours de la dernière année, comparativement à environ 28 % des filles.

Il convient de souligner que la nature générale des questions sur la victimisation dans l'ELNEJ peut entraîner le sous-dénombrement de l'étendue de la victimisation et, plus particulièrement, de l'agression sexuelle, ce qui peut avoir davantage de conséquences pour les filles, puisque d'autres sources de données indiquent que les filles déclarent subir des niveaux plus élevés d'agression sexuelle que les garçons (Kong et autres, 2003). Toutefois, le niveau supérieur de victimisation chez les garçons dans l'échantillon de l'ELNEJ est conforme aux résultats d'autres enquêtes-ménages auprès des jeunes qui portent essentiellement sur les blessures reçues durant une agression ou un vol (Loeber, Kalb et Huizinga, 2001).

Tableau 2

Résultats moyens pour l'engagement scolaire et la victimisation chez les 12 à 15 ans

	Filles			Garçons			
	Moyenne	Intervalle de confiance de 95 %	Taille de l'échantillon	Moyenne	Intervalle de confiance de 95 %	Taille de l'échantillon	Écart moyen
Engagement scolaire	4,72	(4,53, 4,91)	1 764	5,46	(5,25, 5,67)	1 802	-0,74 *
Victimisation	0,57	(0,50, 0,64)	1 760	1,18	(1,06, 1,29)	1 793	-0,61 *

Nota : L'échelle de l'engagement scolaire varie de 0 à 21, où 0 = le niveau supérieur d'engagement et 21 = le niveau inférieur d'engagement. L'échelle de victimisation varie de 0 à 12, où 0 = aucune victimisation et 12 = victimisation fréquente.

* Écart statistiquement significatif ($p < 0,05$).

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1999, échantillon transversal.

Encadré 3 : Qu'entend-on par rapport de cotes?

Lorsqu'une variable de résultats d'un modèle de régression est dichotomique, par exemple, commettre un acte délinquant par rapport à ne pas en commettre, les chercheurs tâchent de déterminer la probabilité que l'événement se produise dans certaines circonstances, c'est-à-dire gagner un revenu faible, être de sexe féminin ou faire partie d'une famille monoparentale. Dans ce cas, la régression logistique est la technique la plus appropriée.

Un rapport de cotes est une statistique qui est produite par une régression logistique et qui peut servir à évaluer si, toutes autres choses étant égales, les jeunes affichant certaines caractéristiques sont plus ou moins susceptibles de présenter un comportement délinquant par rapport à ceux d'un autre groupe, qu'on désigne comme la catégorie de référence. À titre d'exemple, examinons le risque de délinquance chez les garçons dont la suffisance du revenu est faible comparativement à ceux dont la suffisance du revenu est moyenne (la catégorie de référence). Un rapport de cotes qui se situe près de 1,0 signifie qu'il n'y a pas de différence au chapitre de la délinquance entre les deux groupes; un rapport de cotes inférieur à 1,0 sous-entend que ceux qui font partie du groupe à l'étude (c.-à-d. les garçons ayant une faible suffisance du revenu) sont moins susceptibles d'être délinquants que ceux dans la catégorie de référence (c.-à-d. les garçons ayant une suffisance du revenu moyenne); et un rapport de cotes supérieur à 1,0 signifie que ceux dans le groupe à l'étude sont plus susceptibles d'être délinquants que ceux dans la catégorie de référence.

Lorsqu'une variable explicative est continue (p. ex. l'âge mesuré en années), le rapport de cotes indique le nombre de fois que le ratio $P/(1-P)$ est supérieur ou inférieur pour une augmentation d'une unité de la variable donnée (p. ex. chez un individu âgé d'un an de plus qu'un autre individu). À titre d'exemple, un rapport de cotes de 2,0 indiquerait que la probabilité de manifester un comportement délinquant est deux fois plus élevée chez un jeune de 12 ans que chez un jeune de 11 ans.

L'engagement scolaire a-t-il une incidence différente chez les garçons et les filles?

Le tableau 3 montre les rapports de cotes partiaux associés aux effets principaux, selon le sexe, l'engagement scolaire, l'interaction entre le sexe et l'engagement scolaire et l'ensemble de variables socioéconomiques et démographiques de contrôle, après avoir tenu compte des autres variables du modèle. Les deux modèles employés dans le tableau donnent une estimation de la probabilité de commettre soit un acte de violence, soit un délit contre les biens. Le premier modèle montre un rapport de cotes significatif pour ce qui est des effets principaux du sexe et de l'engagement scolaire ainsi que pour le terme d'interaction (sexe x engagement scolaire), ce qui dénote que l'effet de l'engagement scolaire est considérablement différent chez les garçons et les filles.

On n'obtient pas le même résultat en ce qui concerne les actes de violence (deuxième modèle), pour lesquels les effets principaux selon le sexe et l'engagement scolaire sont significatifs, mais on ne peut en dire autant pour le terme d'interaction. Cette conclusion est appuyée par Sprott, Jenkins et Doob (2000), qui ont relevé des différences entre les sexes concernant l'effet de protection qu'a l'intérêt envers les études sur la perpétration de délits contre les biens, particulièrement à la lumière de facteurs de risque multiples, mais qui n'ont pas relevé les mêmes différences pour les infractions de violence. Parallèlement, Mears et autres (1998) ont relevé des différences entre les sexes quant à l'effet de protection qu'ont les attitudes morales sur la perpétration de délits contre les biens, surtout le vol mineur, mais n'ont trouvé aucune différence de cette nature pour les infractions de violence. L'écart entre les résultats obtenus pour les actes de violence et ceux observés pour les délits contre les biens dans l'échantillon des jeunes de 12 à 15 ans étudiés dans le cadre de l'ELNEJ appuie l'idée qu'il peut y avoir différents éléments déclencheurs chez les personnes commettant des actes de violence et les auteurs de délits contre les biens (Sprott, Jenkins et Doob, 2000; Moffit, 1993).

Tableau 3

Lien entre le sexe, l'engagement scolaire et la délinquance : rapports de cotes partiaux concernant le risque de perpétrer des délits contre les biens et des actes de violence chez les jeunes de 12 à 15 ans

	1er modèle Délits contre les biens		2e modèle Actes de violence	
	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %
Engagement scolaire	1,23 *	(1,15, 1,31)	1,16 *	(1,08, 1,24)
Sexe (masculin)	2,54 *	(1,53, 4,19)	4,27 *	(2,36, 7,73)
Sexe (masculin) x engagement scolaire	0,92 *	(0,86, 0,98)	0,97	(0,89, 1,06)
Beau-parent	2,69 *	(1,86, 3,89)	2,41 *	(1,65, 3,52)
Parent seul	1,40 *	(1,03, 1,91)	1,36 *	(0,97, 1,91)
Faible revenu	1,05	(0,65, 1,69)	1,37	(0,89, 2,11)
Revenu élevé	0,84	(0,63, 1,11)	0,94	(0,70, 1,27)
Âge	1,19 *	(1,07, 1,33)	0,92	(0,81, 1,03)
Valeur à l'origine	0,01 *	(0,00, 0,03)	0,14 *	(0,03, 0,73)

Nota :

* Écart statistiquement significatif ($p < 0,05$).

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1999, échantillon transversal.

Afin d'aider à visualiser l'effet de l'interaction entre le sexe et l'engagement scolaire pour ce qui est des délits contre les biens, la figure 2 montre le tracé du premier modèle dans le tableau 3. Les lignes correspondent au logarithme du risque estimatif pour les garçons et les filles, et illustrent les différences entre les sexes

quant à la propension à commettre des délits contre les biens, selon le degré d'engagement scolaire (compte tenu des autres variables indépendantes employées dans le modèle).

Bien que les courbes indiquent que l'école est importante pour les deux sexes, la ligne plus inclinée pour les filles montre qu'un engagement scolaire plus ferme représente un obstacle plus important aux délits contre les biens chez les filles que chez les garçons. Lorsque l'engagement scolaire est à son plus faible, c.-à-d. la valeur 21 sur l'échelle, la probabilité de commettre un délit contre les biens est supérieure chez les filles que chez les garçons. Par contraste, lorsque l'engagement scolaire est le plus élevé, soit la valeur 0 sur l'échelle, la propension à commettre des délits contre les biens est inférieure chez les filles par rapport aux garçons.

Une autre façon d'interpréter les résultats de la figure 2 est de calculer la probabilité de délinquance [*(exp(logit)/1+exp(logit))*] pour les degrés les plus et les moins élevés d'engagement scolaire. Cet exercice montre qu'après avoir tenu compte d'autres facteurs dans le modèle, lorsque le degré d'engagement scolaire est à son plus bas (la valeur 21 sur l'échelle), le taux de probabilité pour une fille de commettre un délit contre les biens est de 36 %, mais de 21 % pour un garçon. Toutefois, lorsque le degré d'engagement scolaire est à son plus haut (0), les garçons et les filles présentent une probabilité similaire, et très faible, de commettre de tels actes (1 % et 2 %, respectivement).

Par conséquent, le premier modèle du tableau 3 et le tracé de la figure 2 montrent que l'engagement scolaire a une incidence sur la probabilité de commettre un délit contre les biens chez les deux sexes. Les autres facteurs étant égaux, la probabilité de commettre un délit contre les biens diminue lorsque le degré d'engagement scolaire augmente. Les résultats soulignent également la différence entre les sexes dans ce rapport, puisque les filles sont notamment plus susceptibles de commettre des délits contre les biens lorsque leur engagement scolaire est très faible.

Figure 2

Lien entre le sexe et l'engagement scolaire pour ce qui est des délits contre les biens

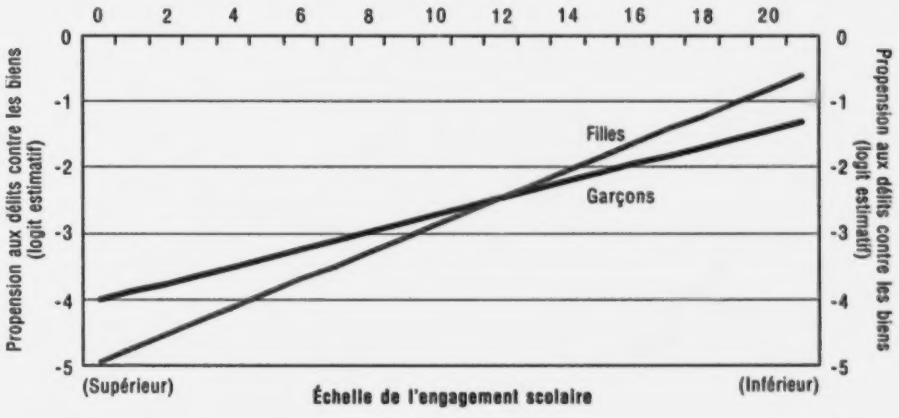

Nota : Tracé du 1er modèle dans le tableau 3. On a tenu compte des autres facteurs sociodémographiques employés dans le modèle.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1999, échantillon transversal.

Les expériences de victimisation exercent-elles une influence différente chez les garçons et les filles?

La preuve liée à cette question est présentée dans le tableau 4, qui montre le rapport de cotes associé aux effets principaux, selon le sexe, la victimisation, l'interaction entre le sexe et la victimisation et l'ensemble de variables socioéconomiques et démographiques de contrôle. Les deux modèles distincts employés dans le tableau produisent une estimation de la probabilité de commettre des délits contre les biens ou des actes de violence. Les deux modèles montrent des rapports de cotes significatifs pour ce qui est du terme d'interaction (sexe x victimisation), ce qui dénote que les garçons et les filles sont touchés différemment par la victimisation.

Tableau 4

Lien entre le sexe, la victimisation et la délinquance : rapports de cotes partiaux concernant le risque de perpétrer des délits contre les biens et des actes de violence chez les jeunes de 12 à 15 ans

	1er modèle Délits contre les biens		2e modèle Actes de violence	
	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 %
Victimisation	1,60 *	(1,38, 1,84)	1,65 *	(1,39, 1,95)
Sexe (masculin)	1,77 *	(1,34, 2,34)	4,51 *	(3,23, 6,30)
Sexe (masculin) x victimisation	0,82 *	(0,70, 0,96)	0,75 *	(0,62, 0,90)
Beau-parent	2,48 *	(1,71, 3,58)	2,17 *	(1,47, 3,18)
Parent seul	1,44 *	(1,05, 1,98)	1,33	(0,94, 1,88)
Faible revenu	1,08	(0,68, 1,71)	1,42	(0,88, 2,27)
Revenu élevé	0,88	(0,67, 1,15)	0,94	(0,70, 1,26)
Âge	1,30 *	(1,17, 1,44)	0,99	(0,89, 1,11)
Valeur à l'origine	0,00 *	(0,00, 0,02)	0,07 *	(0,01, 0,34)

Nota :
* Écart statistiquement significatif ($p < 0,05$).

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1999, échantillon transversal.

Les figures 3 et 4 offrent une représentation visuelle des modèles employés dans le tableau 4. De nouveau, les tracés correspondent au logarithme du risque estimatif pour les garçons et les filles, et illustrent les différences entre les sexes quant à la propension à commettre un acte de violence ou un délit contre les biens, selon le niveau de victimisation autodéclarée (compte tenu des autres variables indépendantes employées dans le modèle).

Pour les deux genres de délinquance, les filles sont plus touchées aux niveaux plus élevés de victimisation autodéclarée, ce qui montre une probabilité accrue de délinquance par rapport aux garçons à la partie supérieure de l'échelle de la victimisation (12). Lorsque le niveau de victimisation est à son point le plus bas, c'est-à-dire 0 ou nul, la probabilité de délinquance chez les filles est inférieure à celle des garçons.

L'examen de la probabilité des délits contre les biens, [*(exp(logit)/1+exp(logit))*], révèle qu'au niveau le plus élevé de victimisation (12), le taux de probabilité de commettre un délit contre les biens chez les filles est de 53 %, tandis que chez les garçons, il est de 16 %; et au niveau le plus bas de victimisation (0), les garçons et les filles présentent des probabilités presque égales, c'est-à-dire de 1 % et de moins de 1 %, respectivement.

Pour ce qui est de la probabilité de commettre un acte de violence pour un individu qui a subi le niveau supérieur de victimisation, elle est plus élevée chez les deux sexes. Toutefois, cela est particulièrement le cas des filles, qui présentent un taux de probabilité supérieur à 90 % de commettre un acte avec violence, comparativement au taux de 79 % chez les garçons.

Les tracés des figures 3 et 4 permettent de visualiser la relation entre la victimisation et la délinquance chez les jeunes de 12 à 15 ans étudiés dans le cadre de l'ELNEJ. Après avoir tenu compte des autres variables employées dans les modèles, on constate que la probabilité de délits contre les biens et d'actes de violence augmente en fonction du niveau de victimisation. Bien que l'orientation de cette relation soit la même pour les garçons et les filles, les données indiquent qu'il y a certaines différences entre les sexes. Aux niveaux supérieurs de victimisation, les filles sont plus à risque de commettre un acte de délinquance, avec violence ou non, que les garçons.

Figure 3

Lien entre le sexe et la victimisation autodéclarée pour ce qui est des délits contre les biens

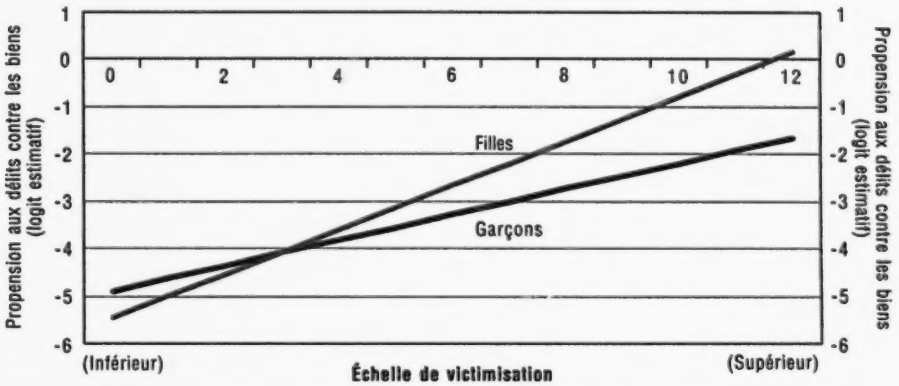

Nota : Tracé du 1er modèle dans le tableau 4. On a tenu compte des autres facteurs sociodémographiques employés dans le modèle.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1999, échantillon transversal.

Figure 4

Lien entre le sexe et la victimisation autodéclarée pour ce qui est des actes de violence

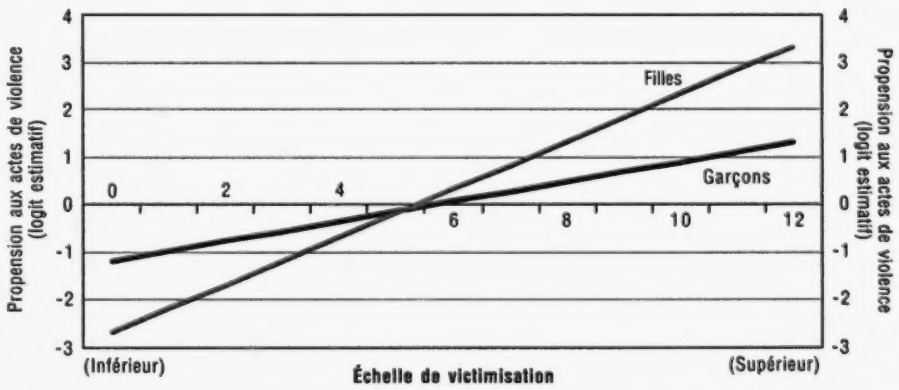

Nota : Tracé du 2e modèle dans le tableau 4. On a tenu compte des autres facteurs sociodémographiques employés dans le modèle.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1998-1998, échantillon transversal.

Discussion

La question de la différence entre les sexes quant aux comportements déviants est importante pour l'élaboration de politiques et programmes visant à enrayer ces comportements. Les résultats de la présente étude laissent entendre que les jeunes de sexe masculin et féminin peuvent être avantagés différemment par des programmes ciblés de prévention du crime. La sensibilisation aux différences entre les causes de la criminalité et de la délinquance est essentielle afin de pouvoir concevoir des stratégies d'intervention et de prévention indiquées.

La présente étude laisse entrevoir un nombre de résultats provisoires. Tout d'abord, les données de l'ELNEJ corroborent les différences entre les sexes, quant à la délinquance autodéclarée et celle déclarée par la police, qui ont été relevées dans d'autres travaux de recherche (Huizinga et autres, 1995; Kempf-Leonard et autres, 2001; Espiritu et autres, 2001; Baker, 1998). Les filles déclarent des taux de délinquance inférieurs à ceux des garçons concernant tous les délits contre les biens et les actes de violence. En deuxième lieu, en moyenne, les garçons déclarent un degré inférieur d'engagement scolaire et un niveau supérieur de victimisation.

Bien que les garçons soient plus exposés à la victimisation et affichent un plus faible engagement scolaire, les données de l'ELNEJ laissent entendre que les filles ont peut-être une sensibilité accrue à ces deux facteurs. Même si les données montrent que les niveaux de délinquance des garçons et des filles sont associés à ces facteurs, les plus faibles degrés d'engagement scolaire et les plus hauts niveaux de victimisation augmentent davantage la probabilité statistique de délinquance chez les filles que chez les garçons. Plus précisément, les filles déclarent plus de délits contre les biens lorsque leur engagement à l'égard des études est le plus faible, et plus de délits contre les biens et d'actes de violence lorsqu'elles se situent dans la tranche supérieure de l'échelle de la victimisation autodéclarée.

Même s'il faut souligner que la présence d'un facteur de risque ne signifie pas nécessairement qu'une personne commettra des actes de délinquance et que les liens entre les facteurs examinés dans la présente étude sont seulement des corrélations, les résultats portent à croire qu'il existe une relation entre un comportement délinquant et un faible degré d'engagement scolaire et des expériences passées de victimisation, et ce, chez les garçons et les filles. Le lien plus étroit de cette relation chez les filles que chez les garçons confirme la recherche précédente, qui a établi l'existence de différences entre les sexes quant à la façon dont les garçons et les filles s'orientent vers les autres et à l'incidence de relations manquées, de relations de violence ou d'absence de relations à l'école ou à la maison (Taylor, Gilligan et Sullivan 1995). De plus, les résultats appuient la notion que les stratégies d'intervention qui visent les filles doivent tenir compte du fait que les relations sont un domaine clé dans leur vie (Artz, 2001).

Limitations et recherche future

Les chemins qui mènent à la délinquance sont complexes et subissent une grande diversité d'influences qui peuvent changer tout au long d'une vie. Les travaux de recherche futurs qui porteront sur les effets différents des facteurs de risque et de protection chez les garçons et les filles devront tenir compte de facteurs médiateurs possibles, tels que les pairs délinquants, les niveaux de possibilités et de maîtrise, les rôles des sexes et le respect de valeurs conventionnelles. De plus, les facteurs de risque et de protection peuvent varier de différentes manières chez les garçons et les filles à mesure que ces derniers passent à l'âge adulte. Il sera possible de mettre cette hypothèse à l'épreuve lorsque seront réalisés les cycles futurs de l'ELNEJ qui traiteront de renseignements sur la délinquance.

Enfin, la présente étude comporte une importante limite, parce qu'elle repose essentiellement sur les données du troisième cycle, qui est le plus récent de l'ELNEJ. Statistique Canada a constitué l'échantillon initial lors du premier cycle de l'Enquête en vue d'assurer un nombre suffisant de répondants dans chaque groupe d'âge, de façon à pouvoir évaluer avec fiabilité les caractéristiques ayant une représentation de 4 % à l'échelle nationale pour chaque groupe d'âge après cinq cycles d'enquête. Toutefois, un taux d'attrition naturel est prévu pour toute enquête longitudinale. Un petit nombre de familles refusent de continuer à participer à l'enquête à chaque cycle, et celles-ci peuvent présenter un risque disproportionné de difficultés, de conflits et de comportements déviants chez les enfants. Ainsi, les taux autodéclarés présentés dans l'étude peuvent sous-estimer l'étendue des comportements délinquants. Néanmoins, ces données permettent de mieux comprendre les comportements déviants en ajoutant à l'information existante qui est saisie par les services de police.

Bibliographie

ARTZ, S., et autres. 2001, *A review of the literature on assessment, risk, resiliency and need,* Ottawa, Centre national de prévention du crime, ministère de Justice Canada. N° de dossier 3510-U1.

BAKER, J. 1998, *Juveniles in Crime—Part 1: Participation Rates and Risk Factors,* Sydney, Australie, NSW Bureau of Crime Statistics and Research.

BESSERER, S., et autres. 2001, *Un profil de la victimisation criminelle : résultats de l'Enquête sociale générale 1999,* produit n° 85-553-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

BJERREGARD, B., et C. SMITH. 1993, « Gender differences in gang participation, delinquency, and substance use », *Journal of Quantitative Criminology,* vol. 9, n° 4, p. 329 à 355.

BOTTCHER, J. 2001, « Social Practices of Gender: How Gender Relates to Delinquency in the Everyday Lives of High-Risk Youths », *Criminology,* vol. 39, n° 4, p. 893 à 926.

BURTON, V. S., F. T. CULLEN et T. D. EVANS. 1998, « Gender, self-control and crime », *Journal of Research in Crime and Delinquency,* vol. 35, n° 2, p. 123 à 147.

CAIRNS, R.B., et B.D. CAIRNS. 1994, *Lifelines and Risks: Pathways of Youth in Our Time,* Cambridge, Massachusetts, Cambridge University Press.

COUGHLIN, C., et S. VUCHINICH. 1996, « Family Experience in Preadolescence and the Development of Male Delinquency », *Journal of Marriage and the Family,* vol. 58, p. 491 à 501

ESBENSEN, F., et E.P. DESCHENES. 1998, « A multisite examination of youth gang membership: Does gender matter? », *Criminology,* vol. 36, n° 4, p. 799 à 828.

ESPIRITU, R.C., et autres. 2001, « Epidemiology of self-reported delinquency », *Child delinquents: Development, intervention and service needs,* sous la direction de Rolf Loeber et David Farrington, Thousand Oaks, Californie, Sage.

HILL, K.G., et autres. 1999, « Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project », *Journal of Research in Crime and Delinquency,* vol. 36, n° 3, p. 300 à 322.

HOSMER, D., et S. LEMESHOW. 2000, *Applied Logistic Regression,* 2e édition, John Wiley and Sons.

HUIZINGA, D., et autres. 1995, *Annual report of the Program of Research on the Causes and Correlates of Delinquency,* Washington, district fédéral de Columbia, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, département de la Justice des États-Unis.

KEMPF-LEONARD, K., M. CHESNEY-LIND et D. F. Hawkins. 2001, « Ethnicity and gender issues », *Child delinquents: Development, intervention and service needs,* sous la direction de Rolf Loeber et David Farrington, Thousand Oaks, Californie, Sage.

KONG, R., et autres. « Les infractions sexuelles au Canada », *Juristat,* produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. À venir.

LIPMAN, E., et autres. 2002, « Socio-economic gradients for childhood vulnerability », *Vulnerable children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth,* sous la direction de J.D. Willms, Edmonton, University of Alberta Press.

LIU, X. et H. B. KAPLAN. 1999, « Explaining the Gender Difference in Adolescent Delinquent Behaviour: A Longitudinal Test of Mediating Mechanisms », *Criminology,* vol. 37, nº 1, p. 195 à 215.

LOEBER, R., L. KALB et D. HUIZINGA. 2001, *OJJDP Bulletin: Juvenile delinquency and serious victimization,* Washington, district fédéral de Columbia, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, département de la Justice des États-Unis.

LOEBER, R., et autres. 1991, « Initiation, Escalation and Desistance in Juvenile Offending and their Correlates », *Journal of Criminal Law and Criminology,* vol. 82, p. 36 à 82.

MAGUIN, E., et R. LOEBER. 1996, « Academic performance and delinquency », *Crime and Justice: A Review of Research,* sous la direction de M. Tonry, Chicago, Illinois, University of Chicago Press, vol. 20, p. 145 à 264.

MANN, C.R. 1984, *Female Crime and Delinquency,* University of Alabama Press.

MOFFITT, T. 1993, « Adolescent-limited and life-course persistent antisocial behaviour: A developmental taxonomy », *Psychological Review,* vol. 100, p. 647 à 701.

MEARS, D.P., M. PLOEGER et M. WARR, 1998, « Explaining the Gender Gap in Delinquency: Peer Influence and Moral Evaluations of Behaviour », *Journal of Research in Crime and Delinquency,* vol. 35, nº 3, p. 251 à 266.

RAO, J.N.K., C.F.J. WU et K. YUE. Décembre 1992, « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquête,* vol. 18, nº 2, p. 225 à 234.

RUST, K.F., et J.N.K. RAO. 1996, « Variance estimation for complex surveys using replication technique », *Statistical methods in medical research,* vol. 5, p. 291 à 310.

SAMPSON, R.J., et J.H LAUB. 1993, *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life,* Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

SELNER-O'HAGAN, M., et autres. 1998, « Assessing Exposure to Violence in Urban Youth », *Journal of Child Psychology and Psychiatry,* vol. 39, p. 215 à 224.

SMITH, C., et T.P. THORNBERRY. 1995, « The relationship between childhood maltreatment and adolescent involvement in delinquency », *Criminology,* vol. 33, p. 451 à 481.

SPROTT, J., J.M JENKINS et A. DOOB. 2000, *Early Offending: Understanding the Risk and Protective Factors of Delinquency,* Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada. Document de recherche nº W-01-1-9E.

STEFFENSMEIER, D.J., et E. ALLAN. 1995, « Criminal behaviour: gender and age », *Criminology: A contemporary handbook,* 2e édition, sous la direction de Joseph F. Sheley, Belmont, Californie, Wadsworth, p. 83 à 113

WIDOM, C.S. 1989, « Child abuse, neglect and violent criminal behaviour », *Criminology,* vol. 27, p. 251 à 271.

ZINGRAFF, M.T., et autres. 1993, « Child maltreatment and youthful problem behavior », *Criminology,* vol. 31, p. 173 à 202.

Notes en fin d'ouvrage

1. De plus amples renseignements se trouvent dans le document intitulé *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte de données de 1998-1999 — Cycle 3,* accessible à l'adresse : www.statcan.ca/francais/freepub/89F0078XIF/free_f.htm
2. Les techniques de régression logistique sont utilisées dans la présente analyse au lieu de la régression des moindres carrés ordinaires parce que les variables de résultat qui nous intéressent renferment seulement deux catégories : avoir commis au moins un acte de délinquance au cours de l'année dernière par rapport à n'avoir commis aucun acte de délinquance l'année dernière.
3. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle de délinquance liée aux délits contre les biens est $\alpha = 0,75$. Le coefficient alpha de Cronbach est une mesure de la cohérence interne qui est fondée sur la corrélation moyenne des éléments. Il est présumé que les éléments sont en corrélation positive les uns avec les autres, étant donné qu'ils visent à mesurer un concept commun. C'est pourquoi le coefficient alpha de Cronbach se rapprochant de 1 dénote une cohérence parfaite entre les éléments.
4. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle des actes de violence est $\alpha = 0,70$.
5. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle de l'egagement scolaire est $\alpha = 0,73$.
6. Le coefficient de fiabilité (coefficient alpha de Cronbach) de l'échelle de la victimisation est $\alpha = 0,67$.

Centre canadien de la statistique

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Index cumulatif

Le **Centre canadien de la statistique juridique** (CCSJ) a été créé en 1981 en tant que division de Statistique Canada. Le CCSJ est le point de mire d'un partenariat fédéral-provincial-territorial dont la responsabilité est de recueillir de l'information sur la nature et l'étendue de la criminalité et sur l'administration de la justice civile et pénale au Canada. Ce partenariat, connu sous le nom d'Entreprise nationale relative à la statistique juridique, est devenu le modèle international de succès en ce qui a trait à la façon d'élaborer, de mettre sur pied et de gérer avec efficacité un programme national de statistiques juridiques. Ses produits analytiques sont diffusés dans la publication de prestige, *Juristat* (http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-002-XIF.htm), dans diverses publications à diffusion annuelle ou biennale et dans les rapports de la *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-561-MIF.htm).

N° 85-561-MIF2003001 au catalogue

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche du CCSJ publiés à date.

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

85-561-MIF2002001	Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance
85-561-MIF2003002	L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison